



Déclaration CGT sur L'équilibre vie privée Et vie professionnelle.

Pour la CGT ces négociations reposent aussi sur l'emploi, les conditions de travail, le bien être au travail ainsi que **l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle.**

Dans ce cadre la CGT Carrefour Hypermarché revendique :

- Que la fermeture de tous les magasins soit à 20H00.
- Que les coupures d'horaires soient au choix « **ABSOLU** » des salariés et non pas imposées par l'Encadrement.
- Que les jeunes parents puissent bénéficier d'un véritable statut protecteur en matière de repos et « d'horaires choisis » pour concilier leur vie privée et leur vie professionnelle jusqu'à la scolarisation obligatoire de l'enfant.
- Que l'Accord d'Entreprise stipule l'interdiction de contacter un salarié en arrêt ou en congés, par qui que ce soit, à la demande de l'Encadrement.
- Que soit intégré les modalités d'exercice du « droit à la déconnection du salarié » en application du dispositif législatif applicable au 1er janvier 2017, ceci dans un Accord Collectif.
- Que face à la volonté de la Direction d'ouvrir les établissement 7jours/7, et pourquoi pas, dans un proche avenir 24h/24, la CGT réitère son opposition au travail du dimanche et de nuit comme l'on largement exprimés les salariés dans nos Hypermarchés.
- Que les jours fériés redeviennent chômés et payés pour les salariés.

Il est indispensable de se fixer ou de rétablir des limites claires dans la vie professionnelle afin de préserver son temps libre !

Le travail est un engagement de l'esprit et du corps qui a un impact sur le bien être et la santé.

Travailler autrement ne signifie pas travailler moins, ou moins bien, mais mieux !

La Cgt Carrefour Hypermarché 08/02/2017